## COMMUNE DE Instalance anno EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS mayab ab da xushummoo aaa DU CONSEIL COMMUNAL

## Week'b de nevolto edivise ne Séance du 27/01/2022



de Verviers

de Liège

Présents:

Mme Stassen M., Bourgmestre;

M. Ganser R., Président d'assemblée;

M. Austen J., Mme Schyns N., M. Deckers J., M.

Kessels S., Echevins;

M. Ladry H., M. Hopperets R., Mme Palm Ch., Mme Habets M., M. Scheen A., Mme Houbben D., M.

Simons M., M. Debougnoux J., M. Belleflamme M., M.

Tatas J., Mme Toussaint M., M. Dejalle L., M.

Counotte V., Conseillers;

M. Locht L., Président du C.P.A.S., avec voix

consultative;

M. Mairlot F., Directeur général.

Excusé(s): M. Schroeder D., M. Nell P., Conseillers;



Objet:

Service citoyen - Adhésion à la plateforme pour le service citoyen pour les communes, approbation de la convention cadre avec la plateforme et engagements de la commune.

Le Conseil communal, en séance publique,

Agent traitant MAIRLOT F.

Vu l'article L1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation; Attendu l'existence et le travail de l'asbl Plateforme pour le Service Citoyen, fondée en 2007, qui pour objectif, entre autres, l'organisation de services citoyens opérationnels au sein des communes ;

Considérant que ce service citoyen s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, sur base volontaire, en vue d'effectuer des missions de 6 mois à temps plein au sein des communes et de leurs partenaires ; que les domaines d'activité couvrent l'aide aux personnes et la solidarité, la culture et l'éducation, l'environnement et le développement durable et l'éducation par le sport; que le jeune est pris en charge financièrement par l'octroi d'une indemnité de 10€ par jour (plus frais de transport et assurance RC), nonobstant le maintien des allocations et aides sociales ;

Considérant que la commune de Plombières souhaite s'inscrire dans cette démarche citoyenne et solidaire ;

Considérant que ceci implique les démarches suivantes:

- Adhésion à la Plateforme pour le Service Citoyen pour les communes en qualité de membre adhérent, moyennant paiement d'une cotisation annuelle de 50€;
- Engagement de la commune de niveau 4 en faveur d'un service citoyen, impliquant une déclaration en tant qu'organisme d'accueil de jeunes volontaires et la création de missions au sein des services communaux ;
- Signature de la convention de partenariat cadre avec la Plateforme ;
- Signature de la Charte "un service citoyen pour tous".

Considérant que cette démarche s'intègre au PST communal et au PCS, dont le coordinateur sera le gestionnaire du dossier ;

## Décide, à l'unanimité :

Article 1er: D'adhérer à la Plateforme pour le service citoyen pour les communes en qualité de membre adhérent.

Article 2 : D'adopter la convention de partenariat entre la Plateforme précitée et la commune pour le service.

Article 3 : De s'engager en faveur d'un service citoyen en Belgique à hauteur du

niveau 4 d'association avec la Plateforme consistant à créer une ou plusieurs missions au sein des services communaux et de devenir organisme d'accueil. La commune s'engage également à demander au Gouvernement fédéral d'instituer un statut légal pour le jeune en service citoyen et d'assurer son financement et à solliciter le Gouvernement wallon afin qu'il poursuive ses engagements pour soutenir le projet de service citoyen.

Article 4: De signer la Charte "Un service citoyen pour tous".

Article 5 : De transmettre la présente délibération, le formulaire d'adhésion à la plateforme, deux exemplaires signés de la convention de partenariat cadre, l'engagement de la commune à hauteur du niveau 4 et un exemplaire signé de la charte "un service citoyen pour tous" à la Plateforme pour le service citoyen.

Par le Conseil :

Le Directeur général, F. MAIRLOT

Tatas J., Mme Toussaint M., M. Delalle L., M.

Pour extrait conforme, Plombières le 28-01-2022

Excusé(s): M. Schroeder D., M. Nell

Le Directeur général,

La Bourgmestre, M. STASSEN

La Bourgmestre,

F. MAIRLOT

Simons M., M. Debougnoux J., M. Belleflamme M., M.

M. STASSEN

- Adhésion à la Plateforme pour le Service Citoyen pour les communes en qualité de

- Engagement de la commune de niveau 4 en faveur d'un service citeyen,

impliquant une déclaration en tant qu'organisme d'accueil de jeunes volontaires et